Sournoise trompense Comité Case por 3001 B Tél: 03 Fax:

A l'initiative 18 00 Déc tem

Comité contre l'initiative anti-étrangers

Case postale 5835 3001 Berne

Tél: 031 352 23 64 Fax: 031 352 24 30

Secrétariat romand Case postale 3085 1211 Genève 3 Tél: 022 786 66 81 Fax: 022 786 64 50

1. Un quota rigide et arbitraire

Décider que le quota d'étrangers ne doit pas dépasser 18% est parfaitement arbitraire. Ce serait une erreur magistrale de l'inscrire en plus dans la Constitution, car cela ne permet pas de mener une politique souple et différenciée. Même le conseiller national Luzi Stamm, qui fait pourtant partie des Initiants, reconnaît "qu'il est stupide de fixer une limite rigide à la proportion d'étrangers. (...) on ne peut pas sérieusement dire que 18% soit la juste limite". Si les Initiants qualifient leur initiative de stupide, on se demande pourquoi il faut voter sur un tel projet.

2. Une flexibilité trompeuse

L'initiative offre apparemment de la flexibilité en ce qui concerne le recrutement de "scientifiques qualifiés" ou de "cadres qualifiés". Mais comment définir un "cadre qualifié"? Est-ce qu'un contremaître est un "cadre qualifié"? Et qu'en est-il d'une infirmière chef ou d'un chef de rang dans un restaurant? Le comble de l'absurde semble atteint avec les "artistes". Comment peut-on souscrire à un projet qui ouvre toutes grandes les portes aux danseuses de cabaret, mais les ferme aux collaborateurs dont notre économie a besoin? L'initiative poserait un grave problème aux multinationales implantées en Suisse. Celles-ci doivent pouvoir faire venir des collaborateurs de différents pays sans trop de difficultés. En dépit d'une apparente flexibilité, l'initiative est une véritable menace pour le pays.

3. L'initiative n'évite pas les abus et ne résout aucun problème L'initiative ne permet de lutter ni contre l'immigration clandestine, ni contre la délinquance, ni contre les abus du droit d'asile. Elle se borne à fixer un quota auquel seront soumis les étrangers, pour la plupart blen intégrés. Elle n'empêcherait pas les clandestins d'entrer en Suisse, ni les requérants d'asile. Pire, en compliquant le recrutement à l'étranger de la main-d'œuvre impossible à trouver en Suisse, elle

La Suisse a besoin d'une politique des étrangers différenciée. Si les abus doivent être combattus, un quota ne résoudra aucun problème. Au contraire, l'initiative entraînera de nombreux effets pervers.

Notre économie étant en phase de croissance, l'impossibilité d'engager des travailleurs qualifiés provoquerait une augmentation de l'immigration illégale et du travail au noir, au détriment de nos assurances sociales. La Suisse deviendrait d'autant plus attractive pour les réfugiés économiques abusant du droit d'asile.

www.autogoal.ch

Chiffres, faits et arguments



# 'initiative anti-étrangers



risqueralt de contraindre des entreprises à recourir au travail au noir. On utiliserait le statut de requérant plutôt que le permis de travail. L'immigration clandestine serait encouragée, avec toutes les conséquences imaginables sur le plan social, mals aussi au niveau de la pression sur les salaires et des pertes de recettes fiscales.

# 4. Blocage de l'immigration de main-d'œuvre

Aujourd'hui, la proportion d'étrangers dépasse d'environ 100'000 personnes la limite fixée par l'initiative. Pour revenir sous la barre des 18% par le seul fait de départs volontaires, il faudrait bien attendre deux ans. Ce délai serait encore rallongé étant donné que l'initiative oblige à comptabiliser comme immigration le solde des naissances positif des étrangers, ainsi que chaque procédure d'asile durant plus d'un an et chaque requérant d'asile accepté. La marge de manœuvre disponible pour les besoins de l'économie serait donc quasiment nulle.

# 5. Non à l'amalgame entre politique d'asile et politique des étrangers

Les étrangers qui viennent en Suisse pour s'y établir ou travailler n'ont pas les mêmes objectifs que ceux qui y cherchent une protection temporaire. La politique de l'immigration doit être distincte de la politique d'asile. En matière d'asile, la politique de la Confédération porte ses fruits. En matière d'immigration, la nouvelle loi sur les étrangers montre la voie vers une politique différenciée, qui prend en compte nos relations avec l'Union européenne, les besoins de l'économie, l'intégration ainsi que la lutte contre les abus. Il existe donc des solutions qui seront discutées au Parlement. En abolissant la distinction entre requérants et étrangers, l'initiative nous conduit par contre dans une impasse.

# 6. Une initiative aux conséquences absurdes

L'initiative aurait des conséquences parfaitement absurdes. Si les initiants entendaient exclure du quota les enfants et les jeunes qui immigrent en Suisse pour faire des études, il apparaît en fait que tout bébé étranger naissant ou arrivant en Suisse devrait être comptabilisé comme immigrant, mais qu'il en sortirait dès qu'il entrerait à l'école et aussi longtemps qu'il ferait des études. Les étrangers entreront dans le quota et en sortiront au gré de leurs résultats scolaires, voire de la conjoncture. En effet, que se passera-t-il si un "cadre qualifié" perd sa fonction de dirigeant suite à une restructuration? Ou si un scientifique devient tout à coup "qualifié"?

### 7. Contraire aux engagements humanitaires de la Suisse

L'initiative est incompatible avec notre tradition humanitaire. Son acceptation nuirait grandement à l'image de la Suisse dans le monde, ce qui pourrait avoir de sérieuses répercussions sur les plans politique et économique.

### 8. Une épée de Damoclès au-dessus des accords bilatéraux

L'initiative soumet les ressortissants de l'Union européenne au quota de 18%. Son objectif est en contradiction avec celui de l'accord sur la libre circulation des personnes. Les pays de l'Union européenne, voyant que la Suisse risque de ne pas pouvoir tenir les engagements qu'elle a pris, pourraient hésiter à ratifier ces accords. Si la Suisse se trouvait contrainte de limiter l'immigration de ressortissants européens, rien n'exclut qu'elle doive dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes. C'est alors l'ensemble des accords bilatéraux qu'il nous faudrait dénoncer. Les conséquences pour notre économie seralent très graves.

### 9. Un véritable autogoal

Que ferions-nous sans les étrangers qui travaillent dans les maisons de retraite, les hôpitaux, le tourisme, la construction, l'hôtellerie, la restauration ou l'industrie? Pour continuer à se développer, l'économie a besoin de savants ou de dirigeants hautement qualifiés, mais aussi d'étrangers spéciallsés dans certains domaines voire, tout simplement, de bons travailleurs. A l'heure où la croissance reprend et où le marché de l'emploi s'assèche, certains secteurs ont déjà toutes les peines du monde à recruter. En bloquant l'immigration de maln-d'œuvre, l'initiative entrave le potentiel de croissance de l'économie. Elle incite des entreprises à délocaliser.

Elle favorise l'immigration clandestine, donc la criminalité.

L'accepter serait un véritable autogoal.